

654

DEMANDE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

Le Maire rappelle à l'assemblée l'existence de projets concernant la réalisation d'équipements publics pour la desserte du futur stade de 30 000 places et des zones industrielles, ainsi que de la Ville de LUDRES.

Il faudra réaliser dans un temps relativement court un ouvrage (échangeur) pour la RN 57 et une voirie nouvelle le long de la ligne de chemin de fer.

Afin de faciliter ces réalisations, il apparaît utile de demander dès maintenant l'ouverture de l'enquête publique préalable pour la déclaration d'utilité publique pour l'ensemble des terrains figurant sur l'état parcellaire et le plan présentés. Ceux qui ne seraient pas utilisés pour les travaux prévus constitueront des réserves foncières pour des constructions et notamment l'édification du futur CES 900.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, décide :

- de demander à Monsieur le Préfet de Meurthe & Moselle l'ouverture de l'enquête publique préalable pour la déclaration d'utilité publique sur l'ensemble des terrains figurant sur l'état parcellaire et le plan annexés à la présente délibération.